

Logements ZAC du Grand Large – Neptune

quai de la Cunette 59140, DUNKERQUE



Présentation

Le quartier du grand large s'inscrit dans un contexte urbain particulier: entre la mer et le centre ville, entre l'esthétique balnéaire et celle du port, et entre le résidentiel et le collectif. Il prolonge la stratégie globale du projet Neptune lancé en 1991, qui avait pour objectif de retourner la ville vers les bassins. Cette mutation urbaine du centre d'agglomération est déjà largement réalisée. Le quartier du Grand Large marque le début de la deuxième phase de l'opération Neptune, qui se donne pour nouvel objectif le développement durable. Les 216 logements de la première tranche témoignent de la dimension écologique adoptée pour le secteur qui comptera à terme entre 800 et 1000 logements. Le plan d'urbanisme du quartier est un plan stratégique basé sur des principes inspirés de l'agenda 21 notamment pour l'aspect social (mixité et diversité), environnemental (gestion des eaux de pluies, énergies renouvelables), et économique (flexibilité des produits et phasage opérationnel). Ainsi, le quartier du Grand Large présente la particularité de conjuguer différentes typologies d'immeubles et de proposer des échelles diversifiées d'espaces publics : le parc en hémicycle avec les maisons individuelles, le quai avec les immeubles à gâbles, les bâtiments à terrasses plantées, les jardins de coeurs d'îlot en u. Cette diversité bâtie et cette mixité sociale génèrent un quartier vivant dans lequel les repères sont bien marqués par des perspectives originales : la vue sur l'hôtel du Grand Large depuis la rue Degans, la percée verte vers les remparts plantés, et les points de vue depuis les quais sur les immeubles singuliers. Le quartier du Grand Large est conçu suivant un principe de développement durable avec une gestion des eaux de pluies par noues et parc, et des protections contre le vent. Les immeubles sont pensés en fonction des économies d'énergie. Le piéton est privilégié, dans le quartier la circulation des voitures est limitée aux voies de desserte des logements. Seule l'avenue des bordées est traitée en boulevard urbain avec des contreallées réservées aux riverains. © Agence Nicolas Michelin &

Associés

Programme

1000 logements, équipements publics (salle des sports, maison de quartier, auberge de jeunesse, patinoire-bowling)

Mots clés ECOQUARTIER - FRICHE INDUSTRIELLE - HABITAT COLLECTIF - HABITAT INDIVIDUEL - HABITAT INTERMEDIAIRE - ILOT - NOUE - PORT MARITIME - RECONVERSION INDUSTRIELLE - VILLE PORTUAIRE - ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

Concepteur(s) Agence Nicolas Michelin & Associés - Philippe Thomas Paysage

Maître(s) d'ouvrage(s) Communauté Urbaine de Dunkerqu

Types de réalisation Aménagement paysager - Aménagement urbain - Habitat collectif - Habitat individuel - Habitat semi-collectif

Année de réalisation 2010

Surface(s) 1,5ha

Coûts 10 000 000 €

Crédit photos Agur

Date de mise à jour 25/03/2011





